



Holding ou « old dingue » : entre flou et approximations !

Une fois encore la holding était à l'ordre du jour. La direction voulait que le CE SI se prononce car même un vote défavorable du CE leur permet de tout mettre en place.

Mais voilà, ce n'est pas le cas chez KLM, le works council a, lui, un « droit de veto », la direction a besoin de son ACCORD pour avancer, donc la direction les bichonnet, répond à leurs questions, tient compte de leur remarques. Ce qui est normal ! Et serait aussi normal pour les CE.

Mais voter, sans les questions du works council de KLM et les réponses apportées par la direction pour qu'il vote pour, cela serait signer un chèque en blanc ! Dans ces circonstances, le CE SI a refusé à l'unanimité de voter sur ce point. A suivre en juillet ...

Suppressions de postes au CIO

De 85 postes au 1^{er} avril 2013 ils passent à 71 au 31 décembre 2013 dont au moins 6 CG2 et 3 CG3. Ça fait autant de possibilités de promotions qui sautent pour ceux qui restent. Même s'il y a eu beaucoup de départs PDV dans ce secteur on peut s'étonner que ces fonctions essentielles pour l'avenir de l'informatique ne soient pas pérennisées.

D'autant que JC Lalanne nous annonce le démarrage du schéma directeur de l'informatique à horizon 2017. Il s'agit de réfléchir, avec les métiers, sur les projets informatiques de demain, du remplacement des projets existants ... Ils ont mis Cap Gemini sur le coup !

On supprime des emplois puis on fait venir la sous-traitance !

Achats de progiciels

Avec le développement de l'activité postale via les commandes internet, il devient urgent d'avoir des procédures claires et reconnues, pour être sûrs d'être payés (1,8M€ d'impayés en 2012 !). Alors ils font directement le choix d'un progiciel « CDA Mail » et d'un intégrateur « ATOS » dans le cadre du projet STAMP.

Ça fera autant d'activités qui sortiront du périmètre DSGI. Ils affirment que ce n'est que pour l'étude préliminaire ... Un gros manque dans cette présentation : aucun impact social sur les effectifs n'a été étudié.

40 à 50 postes à pourvoir à la DSGI

Avec une cinquantaine de PDV de plus que prévu la DSGI chercherait à 40 à 50 personnes venant d'autres secteurs de la compagnie.

Cette démarche, demandée de longue date par les syndicats, reste encore imprécise quant aux postes cibles, au niveau pré requis, aux formations nécessaires et au suivi lors de la prise de fonction. Nous espérons qu'elle sera amenée à son terme.

Néanmoins, cette solidarité envers les autres secteurs de l'entreprise ne doit pas se substituer aux nécessaires embauches de jeunes informaticiens, et en premier lieu les apprentis.

AUGMENTATIONS 2013

Où va passer notre argent ?

Une enveloppe de 1.4% de la masse salariale est constituée dans le cadre de « mesures d'augmentations individuelles » (promotions, primes, avancement ?).

A titre d'exemple :

- Un(e) salarié(e) qui gagne **2000** euros bruts génère **364** euros dans le pot commun.
- Un(e) salarié(e) qui gagne **3000** euros bruts génère **546** euros dans le pot commun.
- un(e) salarié(e) qui gagne **4000** euros bruts génère **728** euros dans le pot commun.
- un(e) salarié(e) qui gagne **5000** euros bruts génère **910** euros dans le pot commun.

A l'heure actuelle, AIR France refuse la transparence sur la distribution de ces sommes. Il semble que des primes commencent à être distribuées et nous craignons que, comme le dit l'adage, « on n'est jamais mieux servi que par soi-même ».

Maintenant que nos chefs peuvent piocher dans notre enveloppe commune pour se verser de confortables avancements, il y a peu de chance qu'ils nous laissent de grosses miettes. Merci Transform.

Les efforts sont pour tous, les grosses parts du gâteau pour quelques-uns !





Denis Staiquily

Notre collègue **Denis Staiquily** de DIDV à CDG s'est donné la mort.

Il avait rejoint la DGSJ depuis 1 an ½ .

La direction fait une enquête. L'inspection du travail, la CPAM et le CHSCT aussi.

Nos pensées vont vers sa famille et ses amis.

Repose en paix collègue.



Un futur PDV annoncé dans la presse

JC.Lalanne a affirmé que ces 1000 suppressions de postes ne concerneraient pas la DGSJ.

Que nous étions plutôt en sous-effectifs d'où les recrutements internes programmés.

Cependant il semble qu'il soit davantage soucieux de sa carrière que de l'avenir de la DGSJ AF en ce moment. Son grand projet est la Holding où il a son futur poste

...

« *Je m'voyais déjà en haut de l'affiche ...* »

Monsieur Lalanne n'oubliez pas que vous êtes aussi en charge de tous les salariés de la DGSJ et de l'activité.

Point sur le télétravail

La direction a fait un bilan. Il semble que le télétravail donne satisfaction à ceux qui l'ont choisi. Un questionnaire a été envoyé aux salariés comme aux hiérarchiques. Les résultats seront connus prochainement.

Il semble que les salariés ne souhaitent pas plus d'un jour par semaine de télétravail. Cependant un petit bémol quant à la perception des collègues face à ce jour de télétravail.

Proposition de SUD : choisissez-vous un avatar que vous mettrez à votre place ce jour-là !

Médecine du travail :

Pénurie sur fond de malaise des salariés.

Le rythme d'une visite médicale par an ne sera pas tenu. C'est regrettable dans une période où, face à la dégradation des conditions de travail organisée par Transform, les agents ont plus besoin de soutien.

PDV massifs au service médical (médecins et infirmières).

On s'oriente donc vers une visite tous les 2 ans.

A noter quand même qu'il y a eu des études d'ergonomie sur les souris et les fauteuils. Des recommandations ont été formulées.

N'hésitez pas à demander à bénéficier de ces produits.

Double manager : une solution qui a fait la preuve de son inefficacité

Cette organisation qui consiste à attribuer 2 managers à un agent : un manager qui lui donne son boulot et un autre qui le note et gère sa carrière va se généraliser avec la holding. Tous ceux qui ont subi cette organisation en connaissent tous les inconvénients. Les élus ont alerté la direction sur ce problème, elle s'entête.

Dans quelques années le successeur de JC.Lalanne expliquera à nos successeurs que c'est une mauvaise organisation comme JC.Lalanne nous explique aujourd'hui que le système des « primus_Parès » mis en place par son prédécesseur est un mauvais système. La direction ne fait jamais l'économie d'une erreur.

Suppressions de postes encore ???

Des postes de la bourse de l'emploi auraient été supprimés alors que des candidats avaient postulé.

- 1 poste PMO
- Analyste d'exploitation à C2T
- 1 poste à la qualification des applications

JC.Lalanne ne semblait pas au courant ...

Ni A.Riche ...

Participation 2008 récupérable en 2013 !

C'est toujours ça qu'ils n'auront pas !

Au 1er juillet 2013, il est possible de récupérer la participation **AF 2008** (un peu plus de 300€), "PEE, HSBC EE MONETAIRE".

Ni AF ni HSBC ne fait de pub là-dessus, c'est à nous de demander le virement à HSBC (soit par courrier avec les formulaires qu'ils envoient tous les ans, soit sur leur site www.ere.hsbc.fr, avec son identifiant et son mot de passe. L'identifiant est sur les courriers HSBC, le mot de passe a été envoyé par courrier, sinon il est possible de leur en demander un autre à partir du site....).

Le court courrier bouc émissaire.

Chaque époque a son bouc émissaire. A Air France en ce moment c'est le court – moyen courrier. De Juniac a décidé de saigner les effectifs de 1000 agents supplémentaires.

C'est d'autant plus injuste et nuisible que ce secteur rapporte et est indispensable à la compagnie.

Nous avons combattu les « bases provinces » du précédent PDG (critiquées par l'actuel) nous combattons cette nouvelle attaque du CC-MC.

Les PDG passent, les politiques changent, les syndicats « responsables » suivent docilement les PDG dans leurs errements. SUD aérien reste fidèle à son principe intangible de défense des salariés en toutes circonstances.